**05/2025**

Intéressement 2025-2027 : c’est NON en l’état !

À l’issue de la cinquième réunion de négociation qui s’est tenue le mercredi 21 mai, force est de constater que le projet d’accord présenté reste très éloigné d’une proposition acceptable, et ce malgré une évolution de la clé de répartition portée à 60/40.

Alors même que le Président du Directoire affirme vouloir récompenser les salariés à hauteur de l’amélioration des résultats de l’entreprise, les faits démontrent le contraire.

Pas moins de **huit critères\*** sont exigés pour le calcul de l’intéressement, contre **quatre à cinq en moyenne** dans les autres Caisses d’Épargne. Le principal d’entre eux, le **Résultat Courant Avant Impôt (RCAI)**, repose sur une projection budgétaire particulièrement ambitieuse. Or, **aucune des projections** des différents Directoires **n’a jamais été atteinte** !

Pire encore, l’enveloppe d’intéressement est directement conditionnée à la progression de ce même indicateur.

Lors de cette réunion, nous avons une nouvelle fois formulé des demandes claires :

* Une **réduction du nombre de critères** ;
* Un **pourcentage fixe de l’enveloppe** d’intéressement ;
* Un **bonus basé sur la création de valeur CORE TIER ONE**, en écho à celui perçu par nos mandataires.

Nous attendons que la prochaine réunion, prévue le **5 juin 2025**, traduise enfin dans les faits les engagements affichés par le Président du Directoire, et soit **à la hauteur de l’implication quotidienne** des salariés.

L’enjeu est majeur : **le pouvoir d’achat de l’ensemble des collaborateurs de CELDA pour les trois prochaines années**, mais aussi **la stabilité** de l’entreprise.

Nous en appelons solennellement au **sens des responsabilités** du Directoire et de son Président : **trouvons ensemble un accord juste !**

**\*Indicateurs et poids respectifs**

*Résultat Comptable Avant Impôt (RCAI) 60 % ; Rang au baromètre BDDA 15 % ; % d’agence en OR 5 % ; Rang régional de CELDA en NPS particulier 5 % ; Ventes brutes parts/pros IARD Et prévoyance 5 % ; Evolution du FDC parts/pro et BDR 5 % ; Nombre sociétaires CELDA 2.5 % ; % de salariés sociétaires 2.5 %.*